



**Communiqué de presse**

Embargo – 14 novembre 2023 après 17h40

## **Solvac confirme son total soutien à la scission de Solvay en deux champions indépendants cotés en bourse**

– Le Conseil d'Administration de Solvac SA (« Solvac »), l'actionnaire de référence historique de Solvay SA (« Solvay »), confirme son soutien total et unanime au projet « Power of 2 » de Solvay visant à séparer Solvay en deux sociétés indépendantes et cotées en bourse, qui se nommeront Solvay SA et Syensqo SA.

Au cours des dernières années, Solvay a mené une transformation réussie dans un environnement mondial très volatil. La séparation envisagée établira fermement deux leaders de l'industrie, respectivement dans la chimie essentielle et de spécialité, chacun étant positionné pour atteindre ses principaux objectifs stratégiques, financiers et de durabilité.

Solvac reste convaincue du rôle joué par la chimie essentielle pour répondre aux besoins de l'humanité et de l'impact novateur que jouera la chimie de spécialité pour répondre aux futurs défis en matière de durabilité. Solvac se réjouit avec conviction de ce nouveau chapitre de la longue histoire de Solvay.

Suite à la première expression de soutien de Solvac dans son communiqué de presse du 15 mars 2022, Solvac a publié des informations complémentaires concernant le projet, que Solvac a analysées avec ses conseillers financiers indépendants PJT Partners et KBC Securities, ainsi qu'avec son conseiller juridique, Freshfields Bruckhaus Deringer LLP. Ce projet devrait être finalisé prochainement, avec un vote de l'assemblée générale de Solvay sur la scission partielle prévu le 8 décembre 2023.

Le Conseil d'Administration de Solvac confirme, sur cette base, le soutien total et continu de Solvac au projet tel qu'annoncé sur le site internet de Solvay et tel que présenté dans les documents et lors du *Capital Markets Day* s'y rapportant.

*"Nous sommes également impressionnés par la qualité et le niveau des membres du management et du Conseil d'Administration des deux sociétés, qui possèdent les qualités nécessaires pour réaliser leurs ambitions respectives de création de valeur et de génération de flux de trésorerie disponible."*

Jean-Marie Solvay, Président du Conseil d'Administration de Solvac

Au travers des nominations proposées par Solvac d'Aude Thibaut de Maisières, Melchior de Vogüé et Thierry Bonnefous au Conseil d'Administration de Solvay et du Dr. Françoise de Viron, d'Edouard Janssen et du Dr. Mary Meaney au Conseil d'Administration de Syensqo, Solvac est heureuse de contribuer au succès du développement de Solvay et Syensqo.

Solvac est donc ravie de confirmer son intention de rester un actionnaire de référence de Solvay et de Syensqo à long terme, ainsi que son engagement en faveur du développement industriel fructueux et résilient attendu de Solvay SA et de Syensqo SA. Par conséquent, Solvac votera en faveur de l'ensemble des résolutions soumises à l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 8 décembre 2023.

**Solvac** est une société anonyme de droit belge fondée en 1983 et cotée en bourse sur Euronext Bruxelles sous le code ISIN BE0003545531 (**SOLV**). Ses actifs consistent exclusivement en une participation de plus de 30 % dans le capital de Solvay SA. Ses titres sont exclusivement nominatifs. Ils peuvent être détenus librement par des personnes physiques ou, moyennant agrément du Conseil d'Administration, par des personnes morales ou assimilées aux conditions reprises dans sa politique d'agrément. Au 30 juin 2023, sa capitalisation boursière s'élevait à 2,4 milliards EUR.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter :

**SOLVAC SA**

Rue des Champs Elysées, 43

B-1050 Bruxelles

Tél. : +32/2/639 66 30

E-mail : [investor.relations@solvac.be](mailto:investor.relations@solvac.be)